

URBANISME

Place aux places !

Vous le savez, dans les années qui viennent, trois de nos grandes places niortaises vont se métamorphoser et donner une toute autre allure à notre centre-ville, voire... à notre ville, tout simplement. Notre imposante place de la Brèche, élément fort de l'identité niortaise, notre petite place du Donjon, qui cotoie la grande Histoire de notre cité, et notre incontournable place du Roulage, carrefour de toutes les directions ou presque, porte du centre-ville. Projets phares de la municipalité, qui veut redonner, avec ces grands travaux, des places – et de la place – à ses habitants, ces trois chantiers vont se coordonner les uns aux autres. Explications.

Dossier : Véronique Leclerc - Illustrations : Glyphes - Images : Ameru

Partager l'espace

C'est d'abord une nouvelle logique de partage de l'espace, invoquée par nombre d'entre nous et souhaitée par nos élus qui veulent redonner leur place aux piétons, aux cyclistes, aux bus... C'est aussi, bien sûr, une volonté farouche de donner une identité forte à notre centre-ville, au croisement de ces trois places. C'est enfin un pari pour notre ville, qui doit évoluer comme tous les organismes vivants, sous peine de rester coincée dans le XX^e siècle.

Ce XX^e siècle que nous venons à peine de quitter et qui a vu le développement spectaculaire de la voiture. Chère voiture, sans laquelle nous nous sentirions aujourd'hui tellement handicapés, mais qui, nous le reconnaissons tous, a pris de plus en plus de place dans nos vies. Au point d'asphyxier nos villes et les poumons de nos enfants. Rappelons-nous les alertes à la pollution dans toutes les grandes villes pendant la canicule. Rappelons-nous aussi les dernières études réalisées pour le Plan de déplacements urbains (PDU, lire *Vivre à Niort* n° 139) et dans lequel les projets niortais s'inscrivent.

Comme dans toutes les cités françaises, le centre-ville regorge de voitures. Et pourrait



même être bientôt complètement engorgé puisque nous détenons le record de France de motorisation par foyer⁽¹⁾. Face à ce constat et confortée par les demandes des Niortais, la municipalité a depuis plusieurs années prévu de faire évoluer notre centre-ville. En intervenant à la fois sur la circulation (dans la démarche à long terme du PDU) et sur l'urbanisme de notre cité. Un des engagements forts de l'équipe municipale étant de redonner leurs places aux Niortais.

Des places et de la place !

Tout en maintenant voire en augmentant lorsque cela est possible le nombre de places de stationnement, supérieur à la moyenne nationale puisque nous disposons à Niort d'une place pour 8 habitants⁽²⁾. Mais à la différence des schémas d'aménagement des années 70 et 80 qui prévoyaient des parkings en surface dès lors qu'un espace public se libérait, la tendance aujourd'hui va vers les parkings souterrains. Pour maintenir les offres de stationnement tout en recréant en surface de nouveaux lieux de vie. Car il s'agit de reconquérir notre cadre de vie et de reprendre ce que nos voitures nous ont subtilisé au fil des années. Et séduire les jeunes couples et les familles qui s'installent, plus exigeants qu'autrefois en matière de cadre de vie.

La place de la Brèche, aux dimensions exceptionnelles, qui est, depuis toujours ou presque, le symbole de Niort, la place du Donjon, enchassée comme un bijou entre deux de nos monuments les plus remarquables... et enfin la place du

Roulage, carrefour de toutes les destinations, porte du centre-ville malmenée par un trafic des plus impressionnants (lire article page 19). Trois places aux identités bien distinctes mais dont la municipalité veut lier le destin.

La place du Roulage sera la première des trois à faire sa mue, suivie de près par la place du Donjon puisque leurs travaux respectifs ne devraient pas interférer les uns avec les autres : il s'agira de réaménager l'espace et les sens de circulation pour la première (tout en maintenant l'accès, à l'instar des travaux avenue de Paris) et de construire un garage souterrain pour la seconde. Enfin les travaux sur notre majestueuse Brèche seront naturellement scindés en plusieurs tranches et ne démarreront pas avant que le Roulage soit achevé et le Donjon également. Tout un enchaînement voulu par l'équipe municipale et soigneusement préparé depuis de longs mois par les ingénieurs, architectes et autres techniciens missionnés sur ces grands travaux. Et dont nous vous présentons dans ces pages le déroulement. ■



(1) 1,2 véhicule par ménage pour Niort, 1,35 pour l'agglomération.

(2) La moyenne nationale étant de 1 place pour 15 habitants.

Calendrier

(sous réserve d'imprévu ou de retard de procédures réglementaires)

JUIN 2004

Livraison de l'avenue de Paris.

SEPTEMBRE 2004

Début des travaux sur la place du Roulage.

NOVEMBRE 2004

Début des travaux sur la place du Donjon.

MAI 2005

Début des travaux en bas de la place de la Brèche, sur l'esplanade de la République.

JUIN 2005

Livraison de la place du Roulage.

AVRIL 2006

Ouverture du garage souterrain de la place du Donjon et début des travaux du garage souterrain place de la Brèche.

Place de la Brèche

La plus majestueuse

Les élus ont retenu fin juin le projet pour la place de la Brèche avec deux maîtres d'œuvre. Comme le prévoyait la procédure du marché de définition qui permet de choisir plusieurs équipes pour travailler sur un même cahier des charges. C'est donc le cabinet de Jean-François Milou et l'agence de Gérard Lancereau qui ont été retenus et vont travailler de concert sur notre grande place.

Deux équipes reconnues

Le premier, le Parisien et Deux-sévrien Milou, déjà auteur à Niort de l'Hôtel administratif communal et de l'îlot Saint-Vaize (lire Vivre à Niort n° 139), est chargé par la municipalité d'intervenir sur la place en elle-même, qu'il s'agisse de l'esplanade en surface et de son pôle culturel, et en sous-sol, des cinémas et du parking. Le second, le Poitevin Gérard Lancereau, qui a pour sa part déjà travaillé sur le réaménagement du Clou-Bouchet, la place Germaine-Clopeau à Champ-clairot ou encore le siège de Mutavié, devra quant à lui intervenir sur le bas de la place, c'est-à-dire la future esplanade de la République (actuellement avenue de la République), la gare routière et les voies de circulation. Deux

équipes reconnues pour la qualité de leur travail tout autant que la créativité de leurs propositions qui vont travailler ensemble au service d'une seule et même place.

Tranches successives

L'envergure de ces travaux nécessite une décomposition par tranches successives des interventions des uns et des autres. A la fois en raison de l'ampleur de la tâche mais aussi afin de ne pas paralyser la place et geler son fonctionnement. Cet impératif, imposé par la municipalité, a donc conduit les architectes et les ingénieurs de la Ville à élaborer un calendrier très affiné des travaux (lire ci-

dessous). Qui permettra de maintenir la moitié des places de stationnement de la Brèche. Moitié qui sera complétée par la toute nouvelle place du Donjon, dont le parking souterrain devra être achevé – et c'est là encore une exigence du Maire et de son équipe – avant que ne démarrent les travaux sur la place de la Brèche. ■

Planning prévisionnel (sous réserve d'imprévus ou de retard de procédures)

ÉTAPE 1

De mai 2005 à mai 2006

- Mai 2005 : début des travaux de l'esplanade de la République (bas de la Brèche)
- Avril 2006 : début des travaux du garage souterrain
- Mai 2006 : livraison de l'esplanade de la République.

ÉTAPE 2

De juin 2006 à juillet 2007

- Septembre 2006 : début des travaux pour le cinéma, le pôle culturel et les serres.
- Avril 2007 : début des travaux de voiries et sol en périphérie de place
- Juillet 2007 : ouverture du garage souterrain (phase 1).

ÉTAPE 3

D'août 2007 à décembre 2008

- Août 2007 : début de la seconde tranche du garage souterrain
- Février 2008 : plantations du jardin
- Avril 2008 : mise en place du nouveau plan de circulation
- Décembre 2008 : ouverture au public du pôle culturel et de la place.

ÉTAPE 4

De janvier 2009 à juin 2009

- Février 2009 : dernières plantations.
- Juin 2009 : inauguration d'ensemble.

MAI 2006
Livraison de l'esplanade de la République.

SEPTEMBRE 2006
Début des travaux place de la Brèche (cinéma et pôle culturel).

JUILLET 2007
Ouverture du garage souterrain de la Brèche (phase 1).

FÉVRIER 2008
Plantations place de la Brèche.

NOVEMBRE 2008
Ouverture de la seconde tranche du garage souterrain de la Brèche.

DÉCEMBRE 2008
Ouverture au public du pôle culturel et de la place de la Brèche.

Place du Donjon

La plus historique



Enserrée entre deux de nos monuments les plus emblématiques, notre vénérable Donjon et nos miroitantes Halles, la place du Donjon est sans conteste la plus précieuse de nos places. Non qu'elle s'impose par sa grandeur, comme la Brèche, mais elle mérite une attention toute particulière. Et tous les travaux qui s'y engageront ne pourront être entrepris sans l'aval de l'architecte des Bâtiments de France ni celui de la section des Monuments historiques de la Drac⁽¹⁾. Etouffée elle aussi par les voitures, la place du Donjon suscite depuis longtemps bien des convoitises. Car sa situation en fait aussi bien un haut lieu historique niortais (que des fouilles ont déjà exploré par le passé) qu'un atout précieux pour les Halles voisines.

Plusieurs fonctions

La place du Donjon a plusieurs fonctionnalités qui se succédaient jusqu'ici avec plus ou moins de bonheur : tantôt stationnement à proximité des administrations

voisines et des Halles, tantôt marché du jeudi et du samedi. Exceptionnellement, la place du Donjon a aussi accueilli quelques moments forts de la vie niortaise (marché de Noël, journée sans voitures...) qui laissent augurer de ce qu'elle pourra devenir libérée des voitures. Car après avoir été longtemps envisagée, la décision a été prise en Conseil municipal : la place du Donjon va accueillir elle aussi un garage souterrain. Et redevenir une vraie place, comme elle le mérite. L'objectif étant non seulement d'enfouir les voitures mais aussi d'augmenter les capacités de stationnement de notre ville, à la fois pour compenser les travaux de la Brèche et pour satisfaire la forte demande (lire article page 16).

Trois cents places

La Ville va prochainement sélectionner un concessionnaire pour gérer ce nouveau parking public (comme les autres parkings niortais). C'est précisément ce concessionnaire qui, à son tour, choisira un architecte pour réaliser les travaux, la Ville restant maître d'ouvrage. Il est d'ores et déjà acquis que trois cents places seront réalisées, sur deux niveaux, dont

un niveau suffisamment haut pour accueillir des véhicules utilitaires. L'entrée et la sortie du parking se feront par le quai de la Préfecture, ce qui signifie la disparition de la rue Léon-Blum. En effet, un des axes forts du projet consiste à rétablir les proportions d'origine du Donjon en le débarrassant de tous les remblais qui s'y sont adossés au fil des siècles. Quant à la place en elle-même, une fois débarrassée des voitures, elle sera aménagée pour pouvoir toujours accueillir le marché et, de temps à autre, des événements. Enfin, la rue Brisson, qui avait fait l'objet d'une première concertation avec les riverains et les commerçants, fera elle aussi partie du projet et sera donc réaménagée. ■

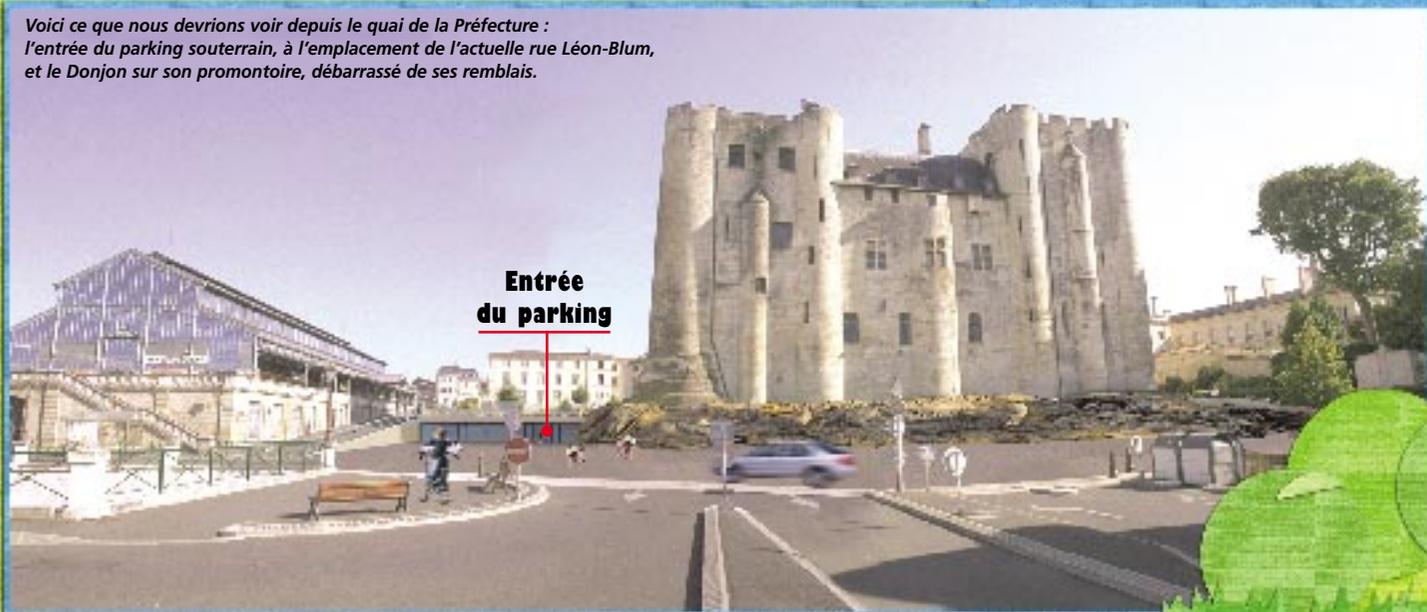
(1) Direction régionale des affaires culturelles.

Planning prévisionnel

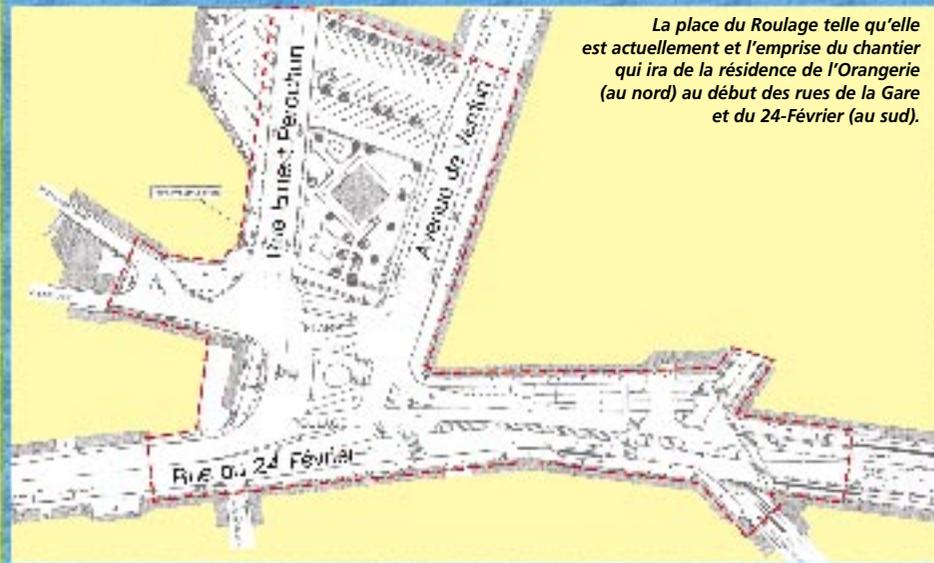
(sous réserve d'imprévu ou de retard de procédures)

- **NOVEMBRE 2004** : Les travaux sont lancés sur la place du Donjon.
- **AVRIL 2006** : Livraison du garage de la place du Donjon pour permettre le lancement des travaux sur le parking de place de la Brèche. Les 300 places du Donjon sont ouvertes au public.

Voici ce que nous devrions voir depuis le quai de la Préfecture : l'entrée du parking souterrain, à l'emplacement de l'actuelle rue Léon-Blum, et le Donjon sur son promontoire, débarrassé de ses remblais.



Entrée du parking



La place du Roulage telle qu'elle est actuellement et l'emprise du chantier qui ira de la résidence de l'Orangerie (au nord) au début des rues de la Gare et du 24-Février (au sud).

Place du Roulage

La plus utile

Carrefour de nombreuses directions, la place du Roulage est un axe fondamental de notre ville, qui permet aux automobilistes de rallier l'avenue de La Rochelle, l'avenue Saint-Jean-d'Angély ou l'avenue de Limoges et sa fameuse voisine, la place de la Brèche. Nœud routier souvent encombré, le Roulage joue à la fois un rôle dans la circulation de transit et un rôle de porte du centre-ville. Hélas, la place du Roulage, qui n'a de place que le nom, a perdu toute cohérence au fil des ans.

Complexe

Ce témoignage des années 70 s'avère en fait pour les piétons ou les visiteurs étrangers d'une rare complexité. Difficile en effet pour un enfant de savoir quel passage piéton emprunter pour se rendre, par exemple, de la poste à la gare... Il faut ajouter que les lieux sont aussi les plus fréquentés de notre ville, juste après le boulevard de l'Europe : la rue du 24-Février compte pas moins de 20 000 véhicules par jour, c'est-à-dire plus que l'avenue de Paris. Des chiffres qui ont depuis longtemps suggéré aux élus niortais de se pencher sur un réaménagement de la place.

Les premières études avaient été présentées aux riverains et aux commerçants du quartier au cours de l'été 2002. Fabienne Raveneau,

l'adjointe au Maire chargée des voiries communales, avait également rencontré le Conseil de quartier ainsi que toutes les personnes qui en avaient fait la demande, comme la directrice de l'école Saint-Hilaire.

L'architecte des Bâtiments de France, consulté, avait alors suggéré de donner de l'ampleur au projet en étendant le périmètre concerné et de lui conférer une plus-value architecturale. Une évolution réclamée par la municipalité elle-même auprès des techniciens qui planchaient sur le projet : Pas question en effet de se contenter d'un simple rond-point alors que le projet de la Brèche toute proche se profilait à l'horizon.

Nouvel appel d'offres

De ce fait, il a été nécessaire de dégager une nouvelle enveloppe budgétaire pour la place du Roulage et partant, il était obligatoire de lancer un nouvel appel d'offres pour trouver les concepteurs du nouveau projet. Un nouveau projet qui s'étendra cette fois de la résidence de l'Orangerie au début de la rue du 24-Février et de la rue de la Gare, sans oublier naturellement, les rues Ernest-Pérochon et de Verdun. Au-delà du réaménagement de ces rues et de la suppression de tous les feux, l'idée force du projet est de recréer une place, en supprimant le bâtiment de l'AMTPU (qui abritait auparavant l'Office de tourisme) et en imaginant une nouvelle distribution de l'espace. En

Planning prévisionnel

(sous réserve d'imprévus ou de retard de procédures)

- **NOVEMBRE / MI-DÉCEMBRE 2003** : Nouvelles réunions publiques sur le réaménagement de la place du Roulage.
- **DÉCEMBRE 2003** : Études et passation des marchés de maîtrise d'œuvre.
- **SEPTEMBRE 2004** : Lancement des travaux tout en maintenant l'accès (comme les travaux avenue de Paris, qui seront achevés).
- **JUIN 2005** : Livraison de la place du Roulage.

cohérence avec la place de la Brèche. Là encore, l'objectif de la municipalité est autant de fluidifier le trafic que d'accorder plus de place aux piétons. Et de donner à un lieu entièrement dévolu aux voitures un aspect plus paysager. En harmonie avec certains des beaux immeubles du quartier mais aussi avec l'activité des commerces et de l'école. Pour faire, en quelque sorte, une antichambre de la place de la Brèche. ■

